

RENTÉE
UNIVERSITAIRE
2025-26

DIPLÔME
UNIVERSITAIRE

Logement d'abord

PORTÉ PAR

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

ET L'ORSPERE-SAMDARRA

Le livret des stagiaires



LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



ORSPERE SAMDARRA
Observatoire Santé mentale, Vulnérabilités et Sociétés

MOT DE BIENVENUE

L'équipe pédagogique et partenariale du diplôme universitaire « Logement d'abord » tient avant tout à vous souhaiter la bienvenue au sein de la formation. Nous sommes très heureux et enthousiastes à l'idée de débiter ensemble cette 6^e année d'existence du DU.

Nous espérons qu'elle sera pour vous aussi riche d'enseignements que de rencontres. Les années précédentes nous ont en effet permis de constater l'importance des rencontres effectuées au décours de cette année de formation, avec les intervenants bien sûr, mais aussi avec les collègues de promotion. Vos parcours, expériences, réflexions et questionnements contribuent à l'enrichissement de chacun et nous sommes ravis de vous proposer un espace d'échange ainsi que de partage de ces éléments précieux.

INFORMATIONS PRATIQUES

CALENDRIER ET HORAIRES

Le DU Logement d'abord comprend 4 modules répartis sur 8 mois.

Les cours auront lieu **d'octobre 2025 à mai 2026**, soit 8 sessions de 3 jours par mois (2 sessions par module).

Les cours ont toujours lieu **les mercredis, jeudis et vendredis, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.**

Chaque matin, **un accueil café vous est proposé à partir de 8 h 30.**



Octobre	15, 16 et 17 octobre	Février 2026	4, 5 et 6 février
Novembre	12, 13 et 14 novembre	Mars 2026	11, 12 et 13 mars
Décembre	17, 18 et 19 décembre	Avril 2026	22, 23 24 avril
Janvier 2026	7, 8 et 9 janvier	Mai 2026	20, 21 et 22 mai

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DES REGROUPEMENTS ET ACCES

Les interventions se dérouleront majoritairement à l'Orspere-Samdarra, au sein du Vinatier (95 boulevard Pinel – Bron). Nos locaux sont situés au 2^e étage du bâtiment 415 (Pole Est, bâtiments récents derrière la chapelle de l'hôpital).

Un plan d'accès détaillé du Vinatier, et plus précisément des locaux de l'Orspere-Samdarra (Annexe 2 - Plan d'accès).

Exceptionnellement, des interventions pourront se dérouler hors de l'Orspere-Samdarra. Vous en serez alors avertis en amont.

INFORMATIONS PRATIQUES

REPAS

Pour la **pause déjeuner**, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- si vous **apportez votre repas**, une salle, des couverts, un frigo et 2 micro-ondes sont à votre disposition dans la cuisine de l'Orspere-Samdarra ;
- un **self** (sur place ou à emporter) destiné aux agents de l'hôpital vous est accessible au prix fixe de **12€ par repas** ;
- des **sandwichs** sont également vendus au snack de l'hôpital. Le mercredi midi, le food truck "Des saveurs et des ailes" est présent sur le site. Vous pouvez vous inscrire à leur mailing-list afin de réserver vos repas en avance par mail et recevoir leurs actualités.

N.B. : D'autres options de restaurations se trouvent en dehors de l'hôpital. Une liste des différentes options de restauration à proximité vous sera distribuée.

DÉTAIL DES MODULES DE FORMATION

Module 1	Politique(s) du « logement d'abord » : théories, controverses et enjeux	42 h
Module 2	Cohabiter et accompagner à habiter	42 h
Module 3	Le « logement d'abord » et ses publics : entre universalité et approches spécifiques	42 h
Module 4	Des pratiques en mutation	42 h

Module 1 : Politique(s) du « Logement d'abord », théories, controverses et enjeux

La notion de « Logement d'abord » est protéiforme. Selon les contextes et les locuteur·rice·s, cette notion peut aussi bien désigner des politiques publiques qui établissent des stratégies et des programmes basés sur le Logement pour lutter contre le sans-abrisme (plan « Logement d'abord », stratégie nationale finlandaise). Cette notion fait donc référence à un modèle d'assistance aux personnes sans-abris qui se diffuse dans les pays occidentaux s'opposant aux logiques traditionnelles de la prise en charge (*Housing First* vs modèle « en escalier »), ou encore à des expérimentations et des dispositifs s'adaptant à certaines situations de sans-abrisme (programme « Un chez-soi d'abord »).

Les interprétations et les appropriations du « Logement d'abord » sont diverses, variant d'un pays à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'un·e acteur·rice à l'autre, elles évoluent aussi dans le temps. L'approche socio-historique révèle également que le « Logement d'abord » est à la fois issu et source de controverses qui prennent place dans l'action publique.

Ce module mobilise les outils d'analyse sociologique de l'action publique (mise à l'agenda, niveaux de l'action publique, réseaux d'acteurs, mise en œuvre, instrumentation) pour situer socio-historiquement l'émergence du « Logement d'abord » en tant que modèle. Il propose une/des alternatives à la prise en charge des personnes sans-abri et présente le « Logement d'abord » comme un principe directeur éventuel de l'action publique.

Compétences visées :

- repérer les controverses et les enjeux du « Logement d'abord » ;
- acquérir les notions de sociologie de l'action publique ;
- faire preuve de réflexivité sur les postures de recherche.

Module 2 : Cohabiter et accompagner à habiter

En optant pour le terme de « logement », plutôt que celui de « chez soi », la politique publique, dans son appellation même, met en avant l'espace physique et matériel plutôt que l'expérience vécue par les personnes dans cet espace.

C'est à cette problématique du rapport aux espaces, envisagée à l'aune du concept « d'habiter », que ce module sera consacré, en questionnant autant les formes de (co)habiter que les sens d'un accompagnement à habiter. Partant du constat de l'existence de capacités à habiter, en dehors du Logement, et des expériences de ne pas habiter dans un Logement, ce module propose un parcours visant à penser la diversité des modes d'habiter et à réfléchir aux différentes enquêtes, plus ou moins formalisées, qui conduisent à diverses qualifications de ces formes d'habiter (par les habitant·e·s eux·elles-mêmes, par des professionnel·le·s, par des chercheur·se·s...). Le module favorisera l'acquisition de compétences méthodologiques et de savoirs conceptuels tout en mettant en lumière et en discussion des expériences d'habitant·e·s et des professionnel·le·s du médico-social.

Compétences visées :

- connaître les approches capacitaires ;
- savoir être en capacité de mettre en œuvres des modalités d'enquête permettant
- d'associer et de prendre en compte le point de vue des personnes concernées.

Module 3 : Le « Logement d'abord » et ses publics, entre universalité et approches spécifiques

Cette unité d'enseignement propose d'interroger les politiques sociales – et notamment celles du Logement et de la lutte contre l'exclusion – à partir de leurs publics.

Il s'agira donc d'analyser la manière dont les acteur·rice·s du secteur public et associatif, mais aussi les personnes concernées elles-mêmes construisent des catégories de bénéficiaires ou d'usager·ère·s (« jeunes », « femmes victimes de violences », « sortant de prisons », « usager·ère·s de drogues »), et développent des réponses spécifiques en fonction des besoins identifiés.

Par quels processus et dans quelles intentions s'opère ce ciblage des politiques sociales ? En quoi la catégorisation des publics, questionne-t-elle l'égalité d'accès aux droits et la notion de droits communs ? Quelles sont les principales catégories mobilisées par les acteur·rice·s du secteur public et associatif en matière d'accès au Logement ? Comment les personnes mobilisent-elles, refusent-elles ou instrumentalisent-elles elles-mêmes les catégories qui leur sont attribuées, à travers notamment les pratiques de non-recours ?

Les différentes interventions permettront aux stagiaires de comprendre et d'interroger le processus de co-construction des catégories de bénéficiaires des politiques sociales, qui implique à la fois les décideur·se·s public·que·s, les personnes concernées, les intervenant·e·s sociaux·les ou les chercheur·se·s en sciences sociales. La majorité des interventions donnera la parole à des personnes concernées et à leurs points de vue sur les catégorisations. Leurs conséquences, en termes de réponses et de dispositifs, seront également abordées.

Compétences visées :

- **appréhender l'impact des catégorisations sur le travail de terrain ;**
- **saisir l'intérêt et l'impact de la participation des personnes concernées à la définition des besoins ;**
- **savoir rendre compte par écrit de parcours de vies précaires avec le concours des intéressés.**

Module 4 : Des pratiques en mutation

Au-delà des évolutions politiques, philosophiques et anthropologiques abordées au cours de la formation, c'est à une réflexion éthique et pratique qu'appelle le « Logement d'abord » aujourd'hui.

Ce dernier module vise alors à présenter, d'une part, les concepts susceptibles d'offrir un cadre pour soutenir une réflexion sur les pratiques actuelles et à venir, tels que le proposent notamment les principes de rétablissement, de pouvoir d'agir et de savoir expérientiel. D'autre part, la diversité (des contextes, des acteur·rice·s et des personnes concernées) propre au « Logement d'abord » implique une adaptation et la créativité des acteur·rice·s souhaitant s'y engager. Celles-ci seront soutenues ici par le partage d'expériences, d'outils et de pratiques variés, à partir desquelles il devient possible d'envisager une mise en œuvre et une adaptation concrète des principes évoqués. Enfin, l'intrication des savoirs experts et expérientiels des intervenant·e·s soutiendra la possibilité d'explorer les limites et contradictions émergents de la confrontation du terrain aux volontés du « Logement d'abord ».

Compétences visées :

- **questionner les pratiques professionnelles ;**
- **identifier les contextes, les freins et les opportunités des mutations ;**
- **développer de nouvelles pratiques sur un territoire.**

SAVE THE DATE !

Toute l'équipe pédagogique et partenariale du DU Logement d'abord s'attachera tout au long de cette année à vous proposer, en complément de la formation, des évènements (formels et informels) non obligatoires mais susceptibles de vous intéresser.

Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas :

- Séminaire annuel du *Housing First Hub* à Lyon du 19 au 21 novembre 2025 : visite d'étude le mercredi 19 novembre. Renseignements : Nicolas Bérut, Métropole de Lyon - nberut@grandlyon.com
- La soirée de clôture du diplôme universitaire « Logement d'abord » qui se déroulera le **jeudi 21 mai 2026** (lieu à définir).

CONTACTS UTILES

Tout au long de cette année, n'hésitez pas à nous solliciter pour toute question ou information que vous souhaiteriez nous transmettre.

- Questions administratives : Laura Montmory, responsable administrative du DU : laura.montmory@ch-le-vinatier.fr
- Questions pédagogiques : Elodie Picolet, co-responsable pédagogique du DU : elodie.picolet@ch-le-vinatier.fr ou Mathias Seguin, co-responsable pédagogique du DU : mathias.seguin@univ-lyon2.fr
- Questions relatives à l'université Lyon 2 : Christelle Bowe, responsable du pôle formation continue de l'Université Lyon 2 : christelle.bowe@univ-lyon2.fr

RESSOURCES

Pour aller plus loin dans votre formation, voici quelques propositions de ressources à votre disposition :

Une dropbox sera alimentée tout au long de l'année avec les documents présentés et évoqués par les différents intervenants. [Cliquez sur ce lien pour la consulter.](#)

Vous pouvez emprunter des livres dans la bibliothèque de l'Orspere-Samdarra. Pour ce faire, vous devez signaler votre emprunt à **Laura Montmory**.

ÉVALUATION : LE COMPTE-RENDU RÉFLEXIF

La validation du diplôme universitaire « Logement d'abord » passe par 3 étapes, soit :

- trois rendus intermédiaires au cours de l'année, qui feront l'objet d'une validation par le tuteur ou la tutrice attribuée ;
- la réalisation d'un compte-rendu réflexif qui fera l'objet d'une note d'écrite ;
- la présentation orale en soutenance de ce compte-rendu réflexif qui fera l'objet d'une note d'oral.

À l'issue de ces 3 étapes, vous obtiendrez une note globale (correspondant à la moyenne de la note du compte-rendu réflexif et de la présentation orale), qui devra être supérieure à 10/20 pour obtenir la validation du diplôme universitaire.

Afin de vous aider dans la réalisation du compte-rendu réflexif :

- Un tuteur vous sera attribué au cours de l'année. Il sera là pour vous accompagner dans vos réflexions, questions et rédaction du compte-rendu, ainsi que pour la préparation de la soutenance. N'hésitez pas à le solliciter ;
- Chaque module comprendra une demi-journée de travail en groupe sur le compte rendu réflexif ;
- Quelques informations vous sont données ci-après pour vous guider sur les objectifs et attentes ;
- Elodie Picolet restera également disponible toute l'année pour répondre à vos questions : elodie.picolet@ch-le-vinatier.fr

OBJECTIF DU COMPTE-RENDU REFLEXIF

L'objectif général de ce compte-rendu réflexif est de vous permettre de vous approprier et de **mettre en réflexion** les apports théoriques issus de la formation au sein de vos propres **pratiques professionnelles**.

Il s'agit d'articuler les **savoirs académiques** avec les **savoirs vivants** construits dans l'expérience du terrain.

Il y a globalement 2 manières de procéder à cette réflexion, soit :

- s'interroger sur la manière dont les apprentissages viennent questionner vos pratiques professionnelles passées et présentes ;
- s'interroger sur la manière de mettre au service de votre développement professionnel (ou du développement de votre service ou structure) les apprentissages issus du DU.

ANNEXE 1 - Liste des sigles

AVDL : Accompagnement vers et dans le logement
ASLL : Accompagnement social lié au logement
ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine
ASE : Aide sociale à l'enfance
CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CALEOL : Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements
CCH : Code de la construction et de l'habitation
CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CHU : Centre d'hébergement d'urgence
CIA : Convention intercommunale d'attribution
CLSM : Conseil local de santé mentale
CUS : Convention d'utilité sociale
DALO : Droit au logement opposable
DIHAL : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EMH : Est Métropole habitat
ESH : Entreprise sociale pour l'habitat
GIE : Groupement d'intérêt économique
GLA : Gestion locative adaptée
GLH : Grand Lyon habitat
IPHS : Instance du protocole de l'habitat spécifique
LDA : Logement d'abord
LMH : Lyon Métropole Habitat
OPH : Office public d'habitation
PLAID : Plan logement hébergement d'accompagnement et d'inclusion des habitants en difficulté
PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration
PLAI-A : Prêt locatif aidé d'intégration - adapté
PLS : Prêt locatif social
PLU-H : Plan local d'urbanisme et de l'habitat
PLUS : Prêt locatif à usage social
PMS : Projet métropolitain des solidarités
QPV : Quartiers Politique de la Ville
RLS : Réduction loyer solidarités
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
UCSD : Un Chez soi d'abord

ANNEXE 2 - Plan d'accès

L'Orspere-Samdarra est un service du Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole (95 boulevard Pinel – Bron).

Nos locaux sont situés au 2^è étage du bâtiment 415 (Pôle Est, bâtiments récents derrière la chapelle de l'hôpital).

Accès principal :

- L'accès au Vinatier se fait uniquement par l'entrée principale au 95 boulevard Pinel à Bron (piéton et voiture).
- À votre arrivée, vous pouvez signaler aux agents de sécurité à l'entrée de l'hôpital :
 - que vous participez à une formation ou un évènement organisé par l'Orspere-Samdarra (Pôle Est) ;
 - si vous êtes intervenant.e, précisez-leur également.

Venir en transports en commun :

- Venir en bus : Ligne C8 (Grange Blanche – Vaulx-en-Velin Résistance) – arrêt : « Hôpital Vinatier »
- Venir en tramway
 - Ligne T6 – arrêt : « Vinatier »
 - Ligne T2 – arrêt : « Desgenettes »

- Venir à vélo :

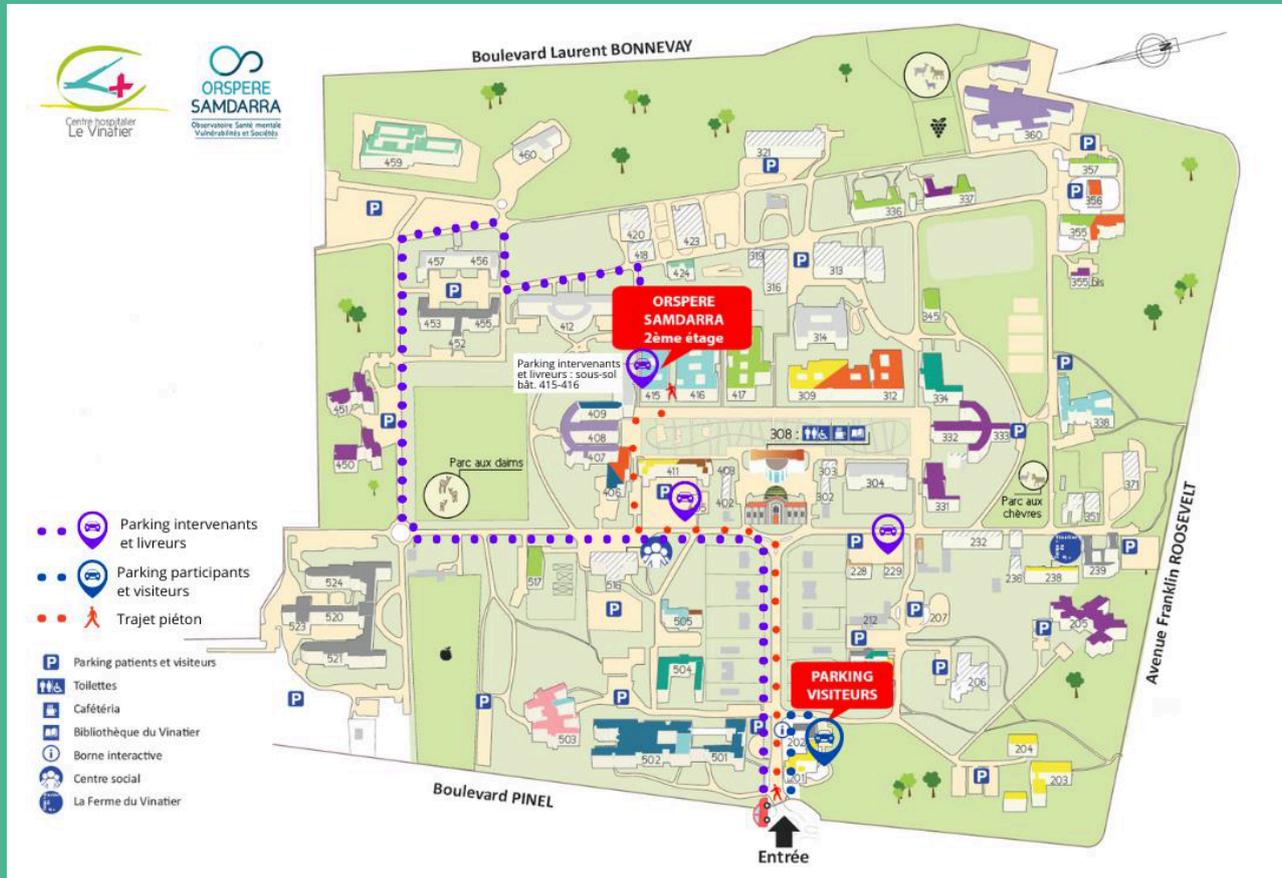
Une station vélo'v à proximité de l'entrée principale.

- Venir en voiture :

- à partir du centre-ville : suivre l'Avenue Berthelot puis l'avenue Mermoz et prendre à gauche pour emprunter le boulevard Pinel.
- à partir du périphérique Sud Laurent Bonneval : prendre la sortie « Vinatier ».
- vous participez à un évènement, une formation ou une réunion : vous pouvez vous garer au parking visiteur.
- vous êtes intervenant : vous pouvez vous garer au sous-sol du bâtiment 415-416 (où se trouvent les locaux de l'Orspere-Samdarra).

ANNEXE 2 - Plan d'accès

Depuis l'entrée de l'hôpital jusqu'aux bâtiments 415-416 (Orspere-Samdarra et pôle enseignement - salles de cours et amphithéâtre) :

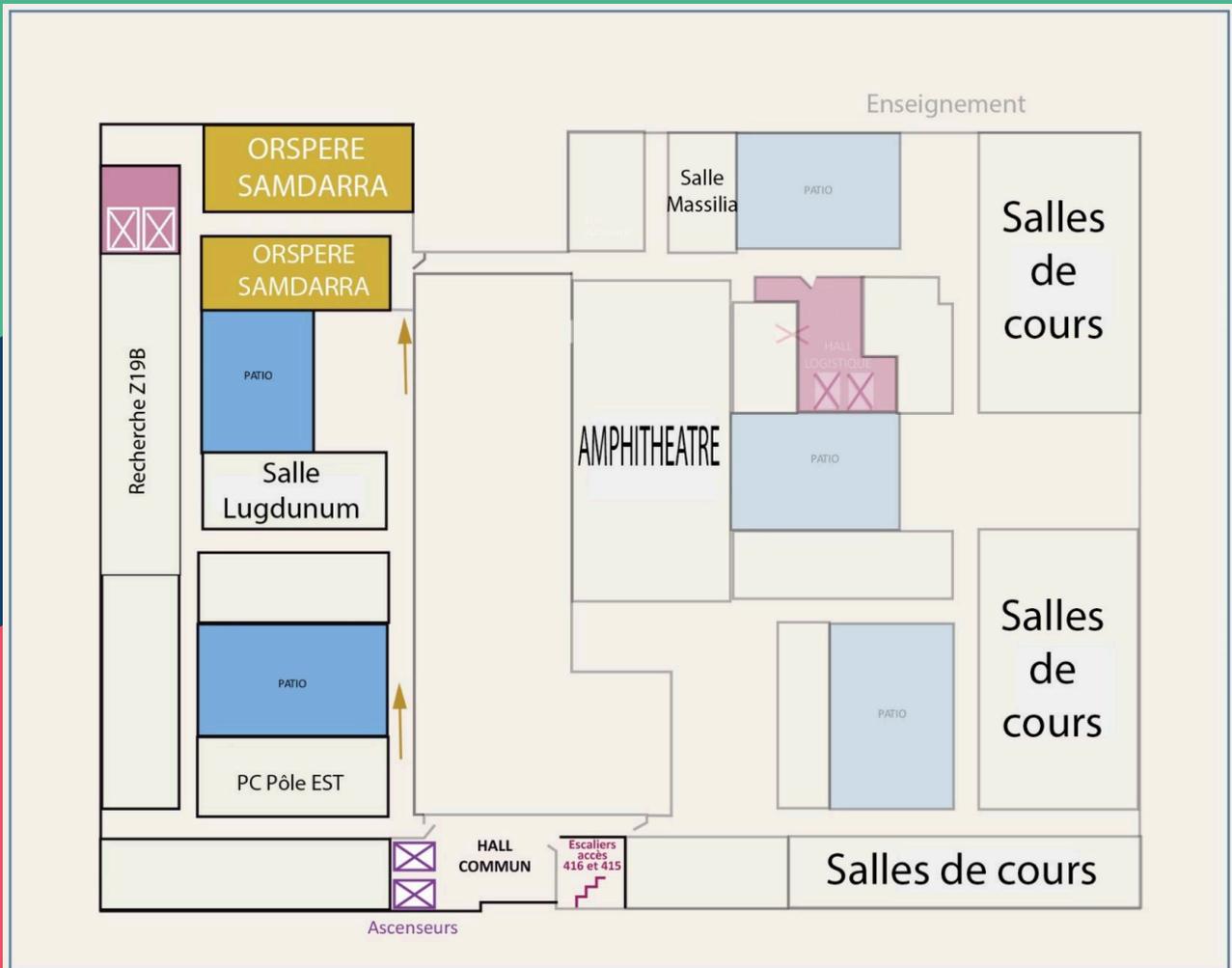


ANNEXE 2 - Plan d'accès

Plan : 2^e étage, bâtiment 415, Pôle Est (bâtiment de gauche en face du bâtiment 416).

En sortant de l'ascenseur situé dans le hall, empruntez le couloir sur votre gauche et suivez les indications.

Les salles d'enseignement et l'amphithéâtre du Pôle Est sont sur votre droite.



Responsabilité universitaire

Bertrand Ravon et Mathias Seguin - Université Lumière Lyon 2

Responsabilité pédagogique

Élodie Picolet - Orspere-Samdarra

Comité pédagogique

Nadya Abdel Salam - Gredeg

Julien Levy - Chaire PUBLICS des politiques sociales

Gabriel Uribelarrea - Chaire PUBLICS des politiques sociales

Lola Vives - Centre Max Weber

Aziliz Le Callonec - Université Lumière Lyon 2

Marine Maurin - Université Lumière Lyon 2

RENSEIGNEMENTS

Orspere-Samdarra, Observatoire santé mentale, vulnérabilités et sociétés

04 37 91 53 90

orspere-samdarra@ch-le-vinatier.fr

orspere-samdarra.com

Soutenu par :

